

LES JEUDIS DE FORMATION MJPM

LES FORMATIONS WEBINAIRES

DIPLÔME UNIVERSITAIRE G3P

Formations & cycles 2020

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

www.olifangroup.com

formation@olifangroup.com

T. 02 32 62 10 94

Olifan Formation, le centre de formation
dédié aux intervenants tutélaire

CERTIFIÉ 

Olifan
GROUP

The background of the slide features several slices of watermelon arranged on a blue surface. The slices are cut into thick, round pieces, showing the bright red flesh and the dark green rind. The lighting is bright, creating a vibrant and fresh appearance.

L'expertise Personne Vulnérable d'Olifan Group est exclusivement dédiée aux intervenants tutélares et aux personnes concernées ou touchées par une situation de handicap, de vulnérabilité ou de dépendance.

De par son expérience depuis plus de 15 ans et de son expertise issue des différentes formations initiales de l'équipe, il forme chaque année plus de 700 professionnels du monde de la Tutelle partout en France.



RENSEIGNEMENTS
& INSCRIPTIONS :
www.olifangroup.com
formation@olifangroup.com
T. 02 32 62 10 94

Notre mission

Olifan
GROUP

La meilleure formation pratique

Afin d'éviter de tomber dans le travers des formations trop théoriques, nous avons mis en place des modules pratiques sur les vraies questions que se posent les intervenants tutélaire. Chaque module dure une journée complète. Nous nous déplaçons sur votre site ou lieu de votre choix en France Métropolitaine.

Je sais faire.

L'idée qui préside à ces modules est de s'assurer que le MJPM puisse, au terme de sa journée, se dire « Je sais faire » et repartir ainsi avec **un vrai kit de formation.**

La souplesse

Notre centre de formation s'adapte à vos besoins !

Formation de proximité et mutualisation de moyens

Nous nous déplaçons sur votre site ou lieu de votre choix en France Métropolitaine.

Formation à la carte

Vous souhaitez personnaliser une thématique de formation à des besoins spécifiques ?

Notre centre de formation peut adapter les programmes de formations à la carte pour répondre à vos besoins.

Association, Centre Hospitalier, MJPM Privé

Vous n'êtes pas assez nombreux pour que l'on dispense la formation sur votre site, ou votre bassin géographique ?

Pas de problème, mutualiser vos moyens par le regroupement de services MJPM et notre équipe pédagogique se déplacera dans le lieu de votre choix.

100% autonome : Formation Webinaire

Vous souhaitez vous former quand vous voulez, depuis votre bureau ou chez vous ?

La formation d'excellence à distance.



Sommaire

Les formations MJPM _____	P 6 à 14
Les formations Webinaires _____	P 15 à 19
Les formations diplômantes _____	P 20 à 21
Le calendrier des formations _____	P 22 à 23
Tarifs _____	P 24
Les bulletins d'inscription _____	P 25
L'équipe pédagogique _____	P 26

Les jeudis de formation MJPM

NOUVEAUX LIEUX : PARIS OU LYON

PUBLIC CONCERNÉ
MJPM - Responsable de Service -
Secrétaire - Comptable - Direction

Sommaire

La facturation des frais de tutelles «Nouveau décret» _____	P 7	Le pilotage du service MJPM _____	P 11
L'assurance vie de A à Z _____	P 7	Les aides sociales et récupérations _____	P 12
Les étapes de la succession _____	P 8	Le contrôle du Compte Rendu de Gestion _____	P 12
Le majeur en qualité d'employeur _____	P 8	L'impact de la réforme de la protection juridique des majeurs dans l'activité du MJPM et de son écosystème tutélaire _____	P 13
Le MJPM face aux déclarations fiscales _____	P 9	Les nouvelles règles de la RGPD dans l'activité du MJPM _____	P 14
Les bases d'une gestion patrimoniale adaptée à la mesure de protection _____	P 10	L'administration Ad 'hoc du Mineur _____	P 14
L'immobilier du Majeur Protégé _____	P 10		
Fin de mission : respect des obligations légales _____	P 10		

CONDITIONS ET TARIFS VOIR P.24



La facturation des frais de tutelles

Application pratique du décret relatif aux modalités de participation des personnes protégées au financement de leur mesure de protection

Contenu pédagogique

- Les différentes sources juridiques
- Lister les sources de revenus taxables
- Lister les sources de revenus exonérés
- Les biens non productifs de revenus
- Le comparatif entre le nouveau et l'ancien système

«Nouveau décret»

OBJECTIFS

- > Tout sur les dispositions des décrets et leur mise en application.
- > Connaître toutes les sources de revenus taxables.
- > Connaître et isoler toutes les sources de revenus exonérés.

L'assurance vie de A à Z

Comprendre le fonctionnement de ce placement

Contenu pédagogique

- De la souscription du contrat à son dénouement
- Gestion et effets juridiques du contrat
- La fiscalité
- Sécurisation du contrat
- Recherche d'un revenu complémentaire
- Cas des personnes âgées
- Contrat spécifique pour une personne en situation de handicap

OBJECTIF

- > Comprendre tout le mécanisme de ce placement pour le majeur protégé, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Les étapes de la succession

Mieux comprendre le déroulement de la succession

Contenu pédagogique

- Les différentes sources juridiques
- Déroulement du règlement d'une succession
- Règlement de la succession
- La liquidation et le partage

OBJECTIFS

- > Connaître les différentes étapes du règlement successoral.
- > Acquérir des automatismes dans la lecture des actes notariés.

Le majeur en qualité d'employeur

Emploi à domicile : risques & enjeux du MJPM

Contenu pédagogique

- Les différentes options pour l'embauche de salariés à domicile
- Les règles applicables à l'emploi à domicile
- Les modalités d'embauche d'un salarié à domicile
- La rupture du contrat de travail : modalités et obligations
- Recours du salarié : gestion prud'homale

OBJECTIFS

- > Acquérir l'essentiel de la législation du travail d'un employé à domicile.
- > Connaître les actions à mettre en place dans le suivi d'un contrat de travail.
- > Sécuriser la pratique.
- > Identifier les situations à risques.

Le MJPM face aux déclarations fiscales

Les obligations fiscales du Majeur Protégé

Contenu pédagogique

- Les types de revenus
- Les déductions/charges
- Les délais et les modalités de dépôt
- Les rapports avec l'administration fiscale
- Les obligations et la responsabilité du MJPM face à l'impôt
- Les recours

OBJECTIFS

- > Connaître les obligations du MJPM en matière fiscale.
- > Mettre en conformité les déclarations avec la situation du majeur protégé.
- > Établir la juste déclaration.

Les bases d'une gestion patrimoniale adaptée à la mesure de protection

Identifier & analyser les différents placements pour sécuriser les avoirs du Majeur Protégé

Contenu pédagogique

- Lister et comprendre les placements
- Les placements et la facturation des frais de tutelle
- Les réflexes d'une bonne gestion

OBJECTIFS

- > Maîtriser et identifier les divers placements.
- > Acquérir les réflexes de gestion.

L'immobilier du majeur protégé

Sauvegarder et valoriser ses droits

Contenu pédagogique

- Le logement du majeur protégé
- L'immobilier de rapport
- La fiscalité immobilière
- Les modes de détention
- La pierre papier
- L'évaluation
- La vente

OBJECTIFS

- > Acquérir des automatismes de gestion.
- > Connaître les modes d'évaluation.
- > Appréhender la fiscalité.
- > Sécuriser la pratique.

Fin de mission : respect des obligations légales

Maîtriser le cadre légal et sécuriser la pratique
du MJPM

Contenu pédagogique

- Le cadre juridique de la fin de mission
- La gestion des différents cas de fins de missions
- Les différents modes de règlement d'une succession
- La responsabilité des organes de la mesure
- Les grandes étapes de la fin de mission
- La procédure obsèque
- La gestion d'affaire

OBJECTIFS

- > Connaître le cadre légal de la fin de mission.
- > Identifier le rôle, limite et responsabilité du MJPM.
- > Sécuriser la pratique.

Le pilotage du service MJPM

Sécuriser l'activité du service MJPM sur les trois temps forts de la mesure de protection



Contenu pédagogique

Suivi et contrôle :

- de l'ouverture de la mesure de protection
- des obligations légales
- de la vie de la mesure de protection
- de la fin de la mesure de protection

OBJECTIFS

- > Sécuriser et évaluer l'activité du service MJPM.
- > Améliorer la qualité du service rendu au profit de la personne protégée.
- > Autonomie des collaborateurs (Secrétaires, Mandataires).
- > Acquérir les réflexes à l'utilisation de l'outil de contrôle et du tableau de bord.
- > Reporting/Rendre compte à sa direction ou à l'autorité de contrôle.

Les aides sociales et récupérations

Maîtriser le fonctionnement du dispositif

Contenu pédagogique

- Les différentes ressources de la personne âgée, handicapée (revenus, rentes, allocations disponibles)
- Les contraintes liées à la situation de handicap et aux frais d'hébergement
- Les avoirs financiers et le patrimoine, impact de l'aide sociale
- Les alternatives à la récupération (Épargne Handicap, assurance vie, donations)

OBJECTIFS

- > Identifier les aides sociales récupérables et non récupérables.
- > Optimiser les ressources et le patrimoine de la personne protégée.

Le contrôle du Compte Rendu de Gestion

Nouvelles dispositions issues de la réforme du 23/03/2019. Gagner en efficacité.

Contenu pédagogique

- Les différentes sources juridiques
- Les différentes étapes de la réalisation au contrôle
- Le cas de la dispense et du contrôle du CRG
- La rémunération de la personne chargée de la mesure
- La responsabilité des vérificateurs

OBJECTIFS

- > Maîtriser le cadre légal régissant le CRG et les enjeux.
- > Identifier le rôle et la mission de tous les acteurs.
- > Acquérir les réflexes de contrôle.



NOUVEAUTÉ
2020

L'impact de la réforme de la protection juridique des majeurs dans l'activité du MJPM et de son écosystème tutélaire

NOUVEAUTÉ
2020

Quelles opportunités de changements & responsabilités pour les MJPM ?

Contenu pédagogique

- Maîtriser le nouveau cadre juridique de la protection des majeurs
- Connaître les principales modifications sur les comptes bancaires
- Découvrez la nouvelle approche des obligations légales
- Repensez son réseau & l'écosystème tutélaire

OBJECTIFS

- > Maîtriser le nouveau cadre légal de la protection judiciaire des majeurs protégés.
- > Identifier son réseau pour évincer la recherche en responsabilité.
- > Acquérir les réflexes de la sécurisation des biens.

Les nouvelles règles de la RGPD dans l'activité du MJPM



Quid de la confidentialité des informations du majeur protégé ?

Contenu pédagogique

- Connaître le cadre juridique de la RGPD
- Découvrez la mise en conformité de l'activité tutélaire
- Passer de la théorie à la pratique

OBJECTIFS

- > Sécuriser les données des personnes protégées.
- > Sécuriser son activité tutélaire.
- > Acquérir les bons réflexes.

L'administration Ad 'hoc du Mineur



Rôle et limites de l'administrateur et droit de jouissance légal

Contenu pédagogique

- Connaître l'évolution historique du droit des mineurs
- Identifier la protection civile et pénale
- Maîtriser la protection du mineur et/ou du patrimoine

OBJECTIFS

- > Maîtriser le cadre juridique et le statut du mineur.
- > Connaître le rôle et limite de l'administrateur Ad'hoc.
- > Sécuriser l'activité du service.

Les formations Webinaires

NOUVEAUX
THÈMES
& FORMATS

Découvrez nos nouvelles formations en Webinaires à distance

- > Optez pour un **format court, synthétique** et riche en information : **1h** en ligne
- > **Souplesse** dans l'organisation
- > **Economies de temps, d'argent et interactivité** sont au menu de nos formations en ligne et en directe.
- > **Interagissez** avec d'autres participants, posez vos questions via le chat,
- > **Télécharger** le contenu pédagogique.

Les atouts de la formation à distance

ORIGINALITÉ - **L**UDIQUÉ - **I**NTERACTIVITÉ -
FACILITÉ - **A**CCESIBILITÉ - **N**OUVEAUTÉ

*Alors n'attendez plus, sécurisez votre activité
tutélaire à distance !*

À partir de
janvier 2020

DATES : en ligne

TARIF

149€
PAR PERSONNE

PUBLIC CONCERNÉ
MJPM - Responsable de Service -
Secrétaire - Comptable - Direction

Sommaire

Comment s'adapter à la réforme de la protection judiciaire des majeurs protégés ? _____	P 17
Impôts : Quels changements pour le majeur protégé ? _____	P 17
Le contrat obsèques du Majeur protégé _____	P 18
La place du MJPM dans le Mandat Protection Future _____	P 18
Le portefeuille titre expliqué simplement _____	P 19
La réparation du préjudice corporel _____	P 19



Comment s'adapter à la réforme de la protection judiciaire des majeurs protégés ?

Contenu pédagogique

- Les principaux changements de la réforme
- La responsabilité du MJPM
- L'interprofessionnalité et le réseau du MJPM

OBJECTIFS



- > Comprendre les enjeux de la déjudiciarisation.
- > Adapter et sécuriser l'activité tutélaire.



Impôts : Quels changements pour le majeur protégé ?

Contenu pédagogique

- Les principaux changements de loi de finance
- Les points de vigilances
- Les modalités du prélèvement à la source

OBJECTIFS



- > Comprendre le fonctionnement de la nouvelle fiscalité.
- > Anticiper les nouvelles modalités du paiement de l'impôt sur le revenu.



Contenu pédagogique

- Le cadre juridique et les contrats prohibés
- Les cas de la nullité du contrat
- Le respect des volontés du Majeur Protégé
- L'anticipation des obsèques

OBJECTIFS



- > Identifier la nature des contrats obsèques.
- > Garantir le respect des volontés de la personne protégée.



Contenu pédagogique

- Maitriser le cadre légal du MDPF
- Identifier le rôle et la mission de tous les acteurs
- Découvrir les avantages pour le MJPM

OBJECTIFS



- > Diversifier son activité tutélaire.
- > Obtenir des émoluments conventionnels.



Contenu pédagogique

- Le compte titre et le plan d'épargne en actions
- La fiscalité des produits
- Les points de vigilances

OBJECTIFS



- > Comprendre le fonctionnement du compte titre et du PEA.
- > Sécuriser les avoirs financiers du majeur protégé.



Contenu pédagogique

- Le cadre juridique et jurisprudentiel
- L'indemnisation amiable ou judiciaire
- Le préjudice d'agrément

OBJECTIFS



- > Identifier les critères d'appréciations des préjudices.
- > Faire valoir les droits de la personne protégée.

D.U. G3P
DIPLÔME
UNIVERSITAIRE



5^e PROMO

La formation spécialisée de
référence sur la gestion des
biens des Personnes Protégées

DURÉE :

150 heures

MODALITÉS :

2,5 jours/mois

RENTRÉE :

Janvier 2020

PRIX :

3500€

frais d'inscription inclus



www.olifangroup.com

425, rue Clément Ader - 27000 EVREUX

T. 02 32 62 10 94 - M. formation@olifangroup.com

Diplôme Universitaire (D.U)

RENTÉE
JANVIER 2020

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
Jacques Delestre

FORMATEURS

- Universitaires en droit tutélaire
 - Juges des Tutelles
 - Praticiens
 - Intervenants
- CONVENTION ABRIPARGNE

GESTION DU PATRIMOINE DES PERSONNES PROTÉGÉES (G3P)

La formation par excellence de la gestion du patrimoine des personnes protégées.

Il est important que les professionnels gravitant autour des personnes vulnérables aient une formation spécifique sur la gestion de leur patrimoine qui requiert une maîtrise du droit des personnes (réformes du 05.03.2007 et du 23.03.2019), une connaissance des process de gestion et des relations avec les juridictions compétentes. Le but de cette formation est d'offrir une formation d'excellence avec le soutien des UFR Juridiques de Nice, pour les professionnels intéressés à la dimension humaine et patrimoniale que revêt la gestion d'une personne sous protection.

La formation allie aspects théoriques et pratiques pour permettre une adaptation aux différentes situations rencontrées en présence de majeurs protégés et/ou handicapés.

Cadre
juridique de
la protection

1

Techniques
de la gestion
patrimoniale
des majeurs
protégés et
handicapés

2

Efficacité de
la gestion
patrimoniale

3

Garantie
d'une bonne
gestion
professionnelle

4

Planning des formations 2020

Les jeudis de formation MJPM

Tout au long de l'année



La facturation des frais de tutelles
12 Mars ou 15 Octobre

L'assurance vie de A à Z
30 Janvier ou 24 Septembre

Les étapes de la succession
9 Avril ou 12 Novembre

Le Majeur en qualité d'employeur
26 Mars ou 8 Octobre

Le MJPM face aux déclarations fiscales
2 Avril

Les Base d'une gestion patrimoniale adaptée à la mesure de protection
14 Mai ou 1^{er} Octobre

L'immobilier du Majeur Protégé
6 Février ou 3 Décembre

Fin de mission : respect des obligations légales
19 Mars ou 10 décembre

Le pilotage du service MJPM : Contrôle de l'activité
20 Février ou 17 Septembre

Les aides sociales et récupérations
16 Janvier ou 26 Novembre

Le contrôle du Compte Rendu de Gestion
23 Avril ou 8 Octobre

L'impact de la réforme de la protection juridique des majeurs dans l'activité du MJPM et de son écosystème tutélaire
5 Mars ou 22 Octobre

L'administration ad'hoc du mineur
21 Mai ou 22 Octobre

Les nouvelles règles de la RGPD dans l'activité du MJPM
4 Juin ou 19 Novembre

D.U. G3P
Diplôme Universitaire

Du 23 janvier au 20 juin 2020



Janvier 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Mars 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	19	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Décembre 2020						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Les jeudis de formations MJPM

D.U. G3P

- Semaine 9h - 17h
- Samedi 8h30 - 12h
- Samedi toute la journée

Un tarif forfaitaire pour toutes les formations en présentiel

LES JEUDIS DE FORMATION 330€*

330€/personne (journée de 7h - hors repas)

> LIEU : PARIS OU LYON

REGROUPEMENT MJPM PRIVÉS EN RÉGION 330€*

330€/personne (journée de 7h - hors repas)

(minimum 8 personnes et 15 maxi)

Contactez nous au 02 32 62 10 94

FORMATION SUR VOTRE SITE 2 600€*

2 600€/journée de 9h à 17h

Pour vous : une offre avantageuse, une organisation simplifiée, une équipe plus disponible, des questions plus pertinentes, une formation plus efficace, un résultat plus visible, une réelle interactivité entre vous et nous et une convivialité au service des majeurs protégés.

PRIX VALABLE JUSQU'À 15 PARTICIPANTS

> FORMATION SUR SITE :

Contactez nous au 02 32 62 10 94

* TVA non applicables sur les formations (Art. 293B du CGI)

Comment vous inscrire aux jeudis de formation?

> EN LIGNE : www.olifangroup.com

> PAR EMAIL : formation@olifangroup.com

> PAR COURRIER : OLIFAN GROUP
425 Rue Clément Ader - Bâtiment B
CS 30797 LE VIEIL EVREUX
27007 EVREUX Cedex

> PAR TÉLÉPHONE :
02 32 62 10 94

Les formations sont confirmées 28 jours avant leurs dates définitives, ne réservez pas vos titres de transport ou vos hébergements avant ce délai.

**Règlement sur notre site internet,
par chèque à l'ordre de
« Olifan Formation »
ou par virement sur le compte :
CM 10278 01009 00021436601 95**

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 93 06 06802 06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte-D'azur

Bulletin d'inscription

LES JEUDIS DE FORMATION MJPM PARIS ou LYON

FORMATION INDIVIDUELLE**

330€* la journée de 9h à 17h

NOM : _____

PRÉNOM : _____

STRUCTURE : _____

FONCTION : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉL : _____

EMAIL : _____

330 €* x _____ Nb de formation(s) souhaitée(s) = _____

* TVA non applicables sur les formations (Art. 293B du CGI)

La facturation des frais de tutelles

12/03 ou 15/10

L'assurance vie de A à Z

30/01 ou 24/09

Les étapes de la succession

9/04 ou 12/11

Le Majeur en qualité d'employeur

26/03 ou 8/10

Le MJPM face aux déclarations fiscales

2/04

Les Base d'une gestion patrimoniale adaptée à la mesure de protection

14/05 ou 1^{er}/10

L'immobilier du Majeur Protégé

06/02 ou 03/12

Fin de mission : respect des obligations légales

19/03 ou 10/12

Le pilotage du service MJPM : Contrôle de l'activité

20/02 ou 17/09

Les aides sociales et récupérations

16/01 ou 26/11

Le contrôle du Compte Rendu de Gestion

23/04 ou 8/10

L'impact de la réforme de la protection juridique des majeurs dans l'activité du MJPM et de son écosystème tuteurale

5/03 ou 22/10

L'administration ad'hoc du mineur

21/05 ou 22/10

Les nouvelles règles de la RGPD dans l'activité du MJPM

4/06 ou 19/11

Date - Signature - Cachet

** Merci de remplir
1 bulletin par personne



Equipe pédagogique



> Jacques Delestre
Responsable de l'Expertise
Personne Vulnérable
Olifan Group



[Sylvie Tardieu
 Partner chez Olifan Group
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Jean-Marie Plazy
 Directeur du master CNC-MJPM
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Gilles Raoul-Cormeil
 Directeur du master CNC-MJPM
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Alice Vin
 Spécialiste de la gestion du Particulier
 Employeur



[Nathalie Peterka
 Directrice du master CNC-MJPM
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Armelle PORRET
 Consultante MJPM
 Chargée d'enseignement au CNC-MJPM



[Hamed Ayachi
 Consultant MJPM
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Sabrina Bagnis
 Consultante MJPM
 Chargée d'enseignement au CNC-MJPM



[Vanessa Lacaux
 Consultante MJPM
 Chargée d'enseignement au CNC-MJPM



[Laetitia Fontecave
 Directrice de l'association France Tutelle
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Emmanuel Voisin-Moncho
 Avocat spécialiste MJPM
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Nicolas Gemsa
 Avocat, spécialisé dans la défense de
 la réparation du préjudice corporel
 Chargé d'enseignement à la faculté
 de Nice



[Aurore Collardé
 Conseils pour Majeurs Protégés
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Jérôme Lasserre Capdeville
 Maître de conférences HDR à l'Université
 de Strasbourg
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



[Federico Palermiti
 Directeur de l'association pour la
 recherche de la maladie d'Alzheimer
 Chargée d'enseignement au D.U. G3P



AIX EN PROVENCE

ANNECY

BORDEAUX

CANNES

ÉVREUX

GENÈVE

GRENOBLE

LYON

NICE

ORLÉANS

PARIS

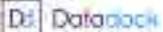
STRASBOURG

INSPOOHUSE
T. 06 56 24 00 30
RCS BORDEAUX 419290162

www.olifangroup.com

Olifan
GROUP

Olifan Formation, le centre de formation
dédié aux intervenants tutélaire

CERTIFIÉ 

425, rue Clément Ader - 27000 EVREUX
T. 02 32 62 10 94 - M. formation@olifangroup.com